



BULLETIN D'ADHÉSION 2018

RÉALISATEUR

INFORMATIONS SUR L'ADHÉRENT

NOM / PRÉNOM _____
ADRESSE COURRIER _____
_____ CP _____ VILLE _____
TÉL _____ FAX _____
E-MAIL _____

COTISATION

La cotisation annuelle des réalisateurs est établie à **65€ par personne**

RÈGLEMENT DE LA COTISATION

PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ADRC (à nous retourner avec ce bulletin)

- un reçu d'adhésion vous sera retourné tenant lieu de facture

PAR VIREMENT

- à réception, un appel à cotisation et un RIB vous seront envoyés

- à l'identification de votre règlement, un reçu d'adhésion tenant lieu de facture vous sera délivré

VOTRE ADHÉSION

Je soussigné _____
déclare adhérer, pour l'année 2018, à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma dans le collège Réalisateur

FAIT À _____

LE _____

SIGNATURE

Merci de retourner ce bulletin à l'ADRC - à l'attention de Sylvie LECAMUS

Agence pour le Développement Régional du Cinéma (Association loi 1901)
16 rue d'Ouessant – 75015 PARIS

Standard : 01 56 89 20 30 – Ligne directe : 01 56 89 20 41 – Fax : 01 56 89 20 40 – s.lecamus@adrc-asso.org
<http://www.adrc-asso.org> – adrc@adrc-asso.org – SIRET 32765713600070